



ORIGINES

En 1996, un groupe de gestionnaires municipaux oeuvrant en gestion des matières résiduelles se sont réunis pour élaborer les fondements d'une nouvelle association. Il en est résulté le dépôt, lors d'une assemblée générale tenue le 25 octobre 1996, du règlement général de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR). Quelques mois plus tard, soit le 13 février 1997, l'inspecteur général des institutions financières délivrait les Lettres patentes de l'AOMGMR en conformité avec la Partie III de la Loi sur les compagnies. Était ainsi confirmé le premier conseil d'administration de l'AOMGMR composé des représentants suivants:

François Chénier, Président de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie

Pierre Gionet, Régie Argenteuil Deux Montagnes

Paul-Eugène Parent, Régie intermunicipale de l'Est de Portneuf

Louis Cotte

Marc Peclet, Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et Régie intermunicipale des déchets solides de la Lièvre

Francis Provencher, MRC de Rouville

Josée Méthot, Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'Île de Montréal

Pierre Morissette, Ville de Montréal

MISSION

L'AOMGMR est un organisme à but non lucratif qui vise à :

- Regrouper les élus, techniciens et professionnels œuvrant au sein des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles afin d'assurer une meilleure représentation de leurs objectifs et opinions.
- Promouvoir les échanges d'informations, d'expériences et d'opinions en matière de gestion des matières résiduelles entre les membres.
- Favoriser le perfectionnement continu des membres en termes de connaissances et de techniques relatives à la gestion des matières résiduelles.

VISION

Devenir l'association de choix des organismes municipaux œuvrant en gestion des matières résiduelles au Québec.

VALEURS

Enraciné dans son secteur

Nous sommes engagés à promouvoir les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles dans le secteur municipal.

Rassembleur

Nous mobilisons les intervenants municipaux en gestion de matières résiduelles.

Droit

Nous agissons avec intégrité pour la promotion et la défense des intérêts municipaux en gestion des matières résiduelles.

Source de compétence

Nous demeurons à l'affût des changements législatifs et techniques en gestion des matières résiduelles.

